

## ENGAGEMENT DE CAUTIONNEMENT (LOCATION MEUBLEE)

Il est au préalable exposé que selon un contrat de location en date du : ..... (date de location)

La SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat) a loué à :

<b>Titulaire du contrat de location</b>	<b>Conjoint ou co-titulaire</b> (le cas échéant)
Nom & prénom : .....	.....
Date de naissance : .....	.....
Lieu de Naissance : .....	.....

**Un logement dont la désignation suit :**

N° de logement : ..... Type du logement : .....

Adresse : .....

Moyennant un loyer mensuel hors charges et taxes fixé à : ..... € (le montant du dépôt de garantie)

**Loyer mensuel charges comprises : ..... € (le TTC)**

Selon les conditions générales et particulières, le soussigné déclare bien connaître la situation du (ou des) locataire(s) au jour où il souscrit le présent engagement de caution personnelle et solidaire. Ceci exposé,

<b>Caution</b>	<b>Conjoint</b> (le cas échéant)
Nom & prénom : .....	.....
Date de naissance : .....	.....
Lieu de Naissance : .....	.....
Adresse : .....	.....
Code postal : .....	.....
Ville : .....	.....

Déclare se porter caution personnelle et solidaire au profit de la SDH pour l'exécution de toutes les obligations de **M. (ou Mme)** ..... nom du ou des locataire(s), même en cas de départ de l'un d'entre eux, et reconnaît :

- ✓ avoir pris entière connaissance des conditions de location,
- ✓ avoir reçu un exemplaire du ou des contrats de location
- ✓ bien connaître la situation financière des titulaires du contrat.

Ledit engagement est consenti pour une durée de 5 ans à compter de la date de prise d'effet du bail, soit **le** ..... et s'achèvera à la fin du bail si celui-ci est inférieur à 5 ans.

En me portant caution personnelle et solidaire au profit de la SDH pour l'exécution de toutes les obligations de **M. (ou Mme)** ..... contractées en vertu du contrat de location ci-dessus référencé et notamment pour le paiement :

- ✓ Des loyers, charges et taxes dont le montant mensuel, à la date du bail, s'élève à la somme (**écrire la somme en toutes lettres**) de: .....

(la révision du loyer est effective selon l'article L.442.1 du code de la construction et de l'habitation. Les charges sont révisées selon les conditions générales de location),

- ✓ Des éventuelles indemnités d'occupation en cas de résiliation du bail,
- ✓ Des réparations locatives,
- ✓ De tous les accessoires, notamment frais de retard, frais de justice, intérêts
- ✓ Et ce pour une durée de 5 ans, à compter de la date d'effet du bail et s'achèvera à la fin du bail si celui-ci est inférieur à 5 ans,

Je m'engage à rembourser à la SDH les sommes dues sur mes revenus et mes biens si M. (ou Mme) ..... n'y satisfait pas lui / elle-même en renonçant au bénéfice de discussion défini à l'article 2021 du code civil et en m'obligeant solidairement avec M. (ou Mme)..... Je m'engage à rembourser le créancier sans pouvoir exiger qu'il poursuive préalablement M. (ou Mme).....

Fait à Echirolles, le.....

Votre signature avec la mention « lu et approuvé » :

la SDH :

Rappel des pièces à fournir si la garant n'est plus celui mentionné dans le dossier d'inscription : carte d'identité, RIB, dernier avis d'imposition, contrat de travail & 3 derniers bulletins de salaire.

Il est précisé **aux garants du Locataire** que les données à caractère personnel nécessaires à l'établissement du présent bail ou acte de cautionnement sont recueillies, lors de l'instruction commerciale et administrative dans le cadre de la recherche d'une location et jusqu'à l'établissement du bail de location, par la Société Dauphinoise pour l'Habitat, 34 Avenue Grugliasco - BP 128 38431 ECHIROLLES Cedex, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 058 502 329. Ces données font l'objet d'un traitement informatique par la Société Dauphinoise pour l'Habitat, qui agit alors en tant que responsable de traitement conformément à la législation applicable et notamment au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données.

Dans ce cadre, le bailleur est amené à traiter les catégories de données personnelles des garants du Locataire, suivantes : données d'identité et données économiques et financières. Ces données sont nécessaires pour que le bailleur puisse respecter ses engagements contractuels ainsi que ses obligations légales. Les données personnelles des garants du Locataire sont collectées pour les finalités suivantes : gestion du patrimoine immobilier à caractère social et gestion locative et patrimoniale dont la gestion du pré contentieux et contentieux.

Les données personnelles concernant les garants du Locataire seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités décrites ci-avant, à savoir pendant la durée du présent contrat de bail ainsi que pendant une durée de 5 ans à l'issue du contrat de bail. Toutefois, les données personnelles permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, sont archivées de façon intermédiaire pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités ci-avant évoquées. Les données personnelles des garants du Locataire sont adressées à la Direction Clientèle et à la Direction Gestion locative de la SDH. Ces informations seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés du bailleur, qui sont chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires que le bailleur estime légitimes à recevoir des données dans le cadre de l'exécution de sa mission d'intérêt public : les collectivités locales et les associations de locataires élues pour représenter les locataires de la SDH.

Le bailleur s'assurera que seules les données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées. Conformément à la législation applicable, les garants du Locataire disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'effacement et de la portabilité sur les informations qui les concernent. Ils peuvent exercer leurs droits en contactant le DPO du bailleur à l'adresse email suivante : [protectiondesdonnees@sdh.fr](mailto:protectiondesdonnees@sdh.fr)

Les garants du Locataire peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant ou demander leur suppression par le bailleur. Il est également possible de définir des directives relatives au sort des données post-mortem en les communiquant au bailleur à cette même adresse. Enfin, en cas de contestation, une réclamation peut être introduite auprès de la CNIL.

Par principe, les données personnelles collectées n'ont pas vocation à être transférées en dehors de l'Union Européenne. Ces données personnelles sont collectées par un responsable de traitement situé dans l'Union Européenne.